

N°2018-BCA-99

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
5
- Votants :
5

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SORTIE DE L'ACTIF – VENTE DE MATERIELS

Le 07 novembre 2018, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 22 octobre 2018, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Vu :

- la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000, portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, supprimant le monopole des commissaires-priseurs,
- le code général des collectivités territoriales,
- l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et de secours,
- la délibération du Bureau du Conseil d'administration n° 2014-BCA-47 du 11 septembre 2014, approuvant le principe de ventes aux enchères des biens dépréciés ou inutilisés du Sdis 76,
- la délibération du Conseil d'administration n° 2015-CA-24 du 27 mai 2015 portant délégation du Conseil d'administration au Bureau,

*

**

Il est envisagé de sortir du patrimoine du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime les matériels énoncés ci-dessous.

Ces matériels seront pour l'essentiel mis en vente en ligne sur le site internet de la société Agora store.

MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS

N° Inventaire comptable	Année	Article budgétaire	Marque-modèle	Immat.	Kms	Prix acquisition	Mise à prix initiale *
98002	1998	2144	PEUGEOT BOXER	4813SB76	70 822	29 615,79 €	2 000 €
2007000000153	2007	21561	RENAULT CLIO 3	3744ZH76	207 456	12 926,86 €	1 000 €
2007000000159	2007	21561	RENAULT VSAV MASTER 2	BZ611RL	89 065	67 560,42 €	2 000 €
2008000000115	2008	21561	RENAULT VSAV MASTER 2	870ADH76	190 035	69 686,21 €	3 000 €
2008000000123	2008	21561	RENAULT VSAV MASTER 2	846ADH76	201 461	69 686,21 €	3 000 €

MATERIEL DIVERS

N° Inventaire comptable	Année	Article budgétaire	Matériel	Fournisseur	Prix d'achat unitaire	Mise à prix initiale *
Inconnu		2140	1 bureau en bois hêtre	Inconnu		30 €
Inconnu		2147	11 blocs bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
73812	1973	2147	1 bloc bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
73813	1973	2147	1 bloc bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
73826	1973	2147	1 bloc bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
73827	1973	2147	1 bloc bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
801400	1980	2147	4 blocs bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD		30 €
89490	1989	2144	1 berce émulseur MARREL	ROCHER	29 290,33 €	300 €
026350 026351 026366 026370 026374	2002	2140	1 bureau angle en bois	RONEO	520,61 €	50 €
2009000000129	2009	21562	2 blocs bi-bouteilles 10 litres	VILLETARD	600 €	30 €
2010000000223	2010	2183	1 ordinateur portable TOSHIBA Tecra	STIMPLUS	941,25 €	50 €
2011000000058	2011	2183	1 traceur HP DESIGNJET 510 pour pièces	UGAP	1 631,89 €	20 €
2012000000063	2012	2183	1 ordinateur portable HP Compaq 6560B	STIMPLUS	539 €	40 €
2012000000084	2012	2184	1 photocopieur BIZ 283	KONICA	2 126,67 €	50 €

**En cas d'enchère ou négociation infructueuse, la cession pourra être réalisée à un montant inférieur à la mise à prix initiale.*

*
**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20181107-2018-BCA-99-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2018

Publication : 08/11/2018

